

NOS VIES A LA ROULETTES RUSSE

Mardi, 10 décembre 2024

Prévenus le jour même par la direction, des collègues ASE non armés et sans aucune formation, en dépit de toutes règles de sécurité, ont escorté une personne condamnée par défaut par la cour d'assise de Paris à 20 ans de réclusion criminelle dans une simple Clio.



Oui, le 26 novembre 2024, **des agents DÉARMÉS** du pôle DDSE de l'antenne milieu ouvert de Saint Denis ont été mobilisés, de 16h à 00h, pour l'installation et l'escorte d'un PSEM de la maison d'arrêt de Villepinte jusqu'au foyer où il réside à Sainte Geneviève des bois dans le 91.

L'UFAP UNSa Justice du SPIP 93 rappelle à la direction de l'antenne milieu ouvert du SPIP 93, si pressée de rappeler à ses agents, le bon respect des procédures spécifiques aux escortes. Vos décisions exposent et met en péril l'intégrité physique des agents.



A croire que le drame d'Incarville n'a toujours pas éveillé la conscience de notre hiérarchie !

L'UFAP-UNSa Justice du SPIP 93 rappelle également à la direction que ces missions spécifiques ne sont pas dévolues aux surveillants pénitentiaires qui sont en poste au sein des SPIP, en milieu ouvert.

L'UFAP-UNSa Justice du SPIP 93 exige de notre direction le R-E-S-P-E-C-T des procédures régulièrement ET légalement instaurées.

Le bureau local